

Et les futures victimes ?

Autor(en): **H.B.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **43 (1955)**

Heft 828

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

...A GENÈVE



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 25 93 95

CORSETS CLÉMENT

26, rue du Marché - Genève

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres - Tous les prix

Timbres escompte jaunes

BROSSERIE W. SCHUBNELL

Brosserie pour la toilette et le ménage
6, rue Winkelried - Genève - Tél. 32 20 73

Un chapeau
de **Marleine**
Haute-Mode
Cité 1 - 1^{er} ét.
vous rendra plus jolie et vous fera plaisir

OPTIQUE MODERNE
ALBERT KRAUER GENÈVE
OPTICIEN DIPLÔMÉ MAITRISE FÉDÉRALE
RUE DU MY-BLANC 8

LE FRIGO SIBIR

sera toujours le meilleur!

Fr. 295.— (en vente partout)

DE-CI, DE-LÀ

La Médaille Nansen pour travail accompli en faveur des réfugiés a été décernée, le 5 mai, à Mrs. Franklin D. Roosevelt pour les services qu'elle a rendus à cette cause et en souvenir des initiatives prises en faveur des réfugiés par feu le Président Roosevelt.

Pour les élections anglaises du 26 mai, on comptait 92 candidates: 43 travaillistes, 33 du parti conservateur, 14 libérales, 1 communiste, 1 nationaliste galloise.

Sur 92 candidates, 24 ont été élues le 26 mai. Il n'y avait que 17 femmes dans l'ancienne Chambre des Communes.

Miss Agatha Barbara a été nommée ministre de l'éducation dans le nouveau gouvernement travailliste de M. Dom Mintoff, c'est la première femme ministre de l'île de Malte.

L'opinion publique s'est émue, dans la province ouest d'Australie, de voir nommer, pour diriger une maternité, un comité entièrement masculin. Jusqu'ici, cette maternité, créée à la demande instante de femmes qui voyaient la nécessité d'avoir un établissement hospitalier servant de centre pour la formation des sages-femmes, a été admirablement menée et équipée par une directrice, assistée d'un comité et d'un groupe de dames.

L'Université de Madrid compte une nouvelle femme professeur, Mme Maria Angela Galine Carrillo.

La résolution votée au Congrès d'Helsinki par le Conseil international des femmes sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, a été transmise au secrétariat de la Commission du désarmement et elle a été portée à l'attention du secrétariat de la Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Nul n'est prophète en son pays

Neuchâtel a fait mentir le proverbe, et ceci, non pour un de ses fils, mais pour une de ses filles, récemment et brillamment élue à la présidence de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Le 18 mai, dans le magnifique décor de l'Hôtel Du Peyrou, un des joyaux de la construction du XVIII^e siècle en Suisse, une centaine de Neuchâteloises et d'amies des cantons voisins s'étaient groupées pour fêter M^{me} Denise Berthoud. Celle-ci avait à sa droite l'unique homme présent, M. Liniger, conseiller communal.

L'organisatrice de cette charmante manifestation, Mlle Roulet, présidente du « Centre de liaison » de Neuchâtel, dirigeait avec bonne grâce et autorité la manifestation qui se déroula autour de cinq grandes tables joliment fleuries où se pressaient les représentantes des groupements féminins du canton. Dans une atmosphère, toute empreinte de simplicité, de bonne humeur et d'amitié, un fort bon repas fut servi, et, comme il se doit, agrémenté de discours de félicitations et bons vœux apportés par les diverses associations et par M. Liniger au nom de la ville de Neuchâtel. La jeune présidente répondit avec émotion et avec le sens de la mesure qui la caractérise.

La note humoristique fut apportée par Mlle Houriet qui, au nom des Femmes abstenentes de Neuchâtel, remit à Mlle Berthoud une pièce de 2 fr. destinée à acheter le premier litre de Neuchâtel 1955, pur jus de fruit sans alcool...

Le groupe mixte du Costume neuchâtelois se fit entendre à plusieurs reprises au cours de la soirée dans des chansons populaires délicieusement romantiques, telles que nous les ont transmises les traditions populaires. M. Reichenbach, qui dirige ce bel ensemble vocal a personnellement harmonisé plusieurs d'entre elles.

Chère Romandie, tu n'es pas un vain mot! L'amour du Pays romand nous tient au cœur et y pousse de profondes racines. Vaud, Neuchâtel et Genève, si proches par leurs coutumes, leurs intérêts, leurs idéaux... et tous ensemble solidement attachés à la patrie suisse, diverse, mais une quand même.

Après une Zurichoise, c'est une Neuchâteloise qui maintenant préside aux destinées de notre Alliance. Tout est bien, selon la tradition qui respecte ainsi les différentes tendances du pays. Nous confions joyeusement à M^{me} Berthoud les destinées de notre grande association nationale, et sommes prêtes à l'aider selon nos possibilités. Dr Renée Girod

Méthodes d'accouchement sans douleur

appliquées à Genève

L'opinion publique, alertée par de nombreux articles de presse, s'est fort intéressée récemment aux méthodes d'accouchement sans douleur.

Certaines sociétés féminines avaient demandé aux gynécologues de la Maternité s'ils ne se chargeraient pas de donner des conférences qui puissent informer celles qui le désiraient. Le Prof. H. de Watteville, chef de la Maternité, a jugé le moment venu et les expériences actuelles assez concluantes pour accéder à ces demandes et il a prié le Dr Renée Girod, présidente du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, de prendre la responsabilité de la séance.

Le 20 mai, la nouvelle aula des policières était archi-pleine non seulement de jeunes femmes et futures mères, mais de nombreux maris. La séance fut ouverte par le Dr Girod. Le professeur de Watteville expliqua qu'il s'agissait surtout d'éclairer le public pour montrer les possibilités, mais aussi les limites des nouvelles méthodes.

Il appartenait au Dr Geisendorf de la Maternité d'exposer le sujet central. Il est lui-même allé à Paris, étudier la méthode du Dr Lamaze, après que deux psychologues, disciples de celui-ci, étaient venus insister pour qu'on fasse l'expérience à Genève. Ce sont ces deux psychologues qui sont chargés de la

préparation des futures mères, groupées à cinq ou six pour une série de six leçons: préparation mentale et connaissances anatomiques, afin de bannir l'anxiété, exercices de relaxation et de respiration haletante pour oxygéner les muscles. De très nombreuses mères se sont inscrites jusqu'ici — en mai, plus de 70 sur 140 naissances annoncées — et la moyenne des succès est de 75 %. Il y a des cas difficiles où l'on ressent des douleurs, mais même là, on constate une amélioration. Le Dr Meylan qui opère dans les cliniques privées, présente un certain nombre d'exemples concrets fort encourageants.

La seule ombre au tableau, comme le dit ensuite le Prof. de Watteville, c'est que ces méthodes exigent un personnel plus nombreux, préparateurs psychologues (c'est un métier difficile) et sages-femmes. La Commission administrative de l'Hôpital, très compréhensive, a autorisé l'engagement de nouvelles sages-femmes. Il faut cependant continuer car cette éducation à laquelle se soumettent les futures mères affirme une victoire de l'esprit sur la matière, l'organisme, et la maîtrise acquise sur soi fait sentir ses bienfaits en maintes occasions de l'existence.

Le Dr Girod remercia les conférenciers des excellents exposés offerts aux auditeurs.

Et les futures victimes ?

On ne saurait trop approuver le cri d'alarme poussé par M. Jean Secrétan contre l'indulgence excessive dont jouissent auprès des Tribunaux les auteurs d'attentats à la pudeur qui se multiplient de façon inquiétante.

N'est-il pas devenu évident que les auteurs de tels crimes sont des malades, des maniaques qui recommenceront, et qu'il faut absolument mettre hors d'état de recommencer. Et que la première mesure à prendre est de retirer à ce genre de délits tout droit au sursis.

Il ne s'agit pas ici d'indulgence, d'espoir de relèvement du délinquant. Il s'agit uniquement de préserver la future victime. C'est avant tout cela seul qui importe, préserver la future victime. Et la suppression du bénéfice du sursis est la première mesure qui s'impose pour ce genre de délits.

La même considération peut aussi être en-

visagée pour les délits commis sous l'emprise de l'ivresse. Là encore, « qui a bu, boira », celui qui se met en état d'ivresse est presque toujours en récidiviste. Les jugements des tribunaux en ont offert de nombreux exemples, et là aussi le sursis doit être refusé aux auteurs d'accidents ou de délits commis sous l'influence de l'ivresse.

Si ceux qui ne craignent pas de se mettre au volant d'une automobile en état d'ivresse savaient qu'ils n'auront aucun sursis en cas d'accident, et qu'au surplus ils seront frappés du retrait du permis de conduire pour une longue période, avec retrait définitif à la première récidive, peut-être en résulterait-il une sensible diminution des accidents et délits consécutifs à l'ivresse.

Là encore, qu'on pense aux futures victimes.

(Gazette de Lausanne)

H. B.



Chaux-de-Fonds	FOYER DSR Rue des Chemins-de-Fer 7
Genève	RESTAURANT DES FALAISES Quai du Rhône 47
Lausanne	RESTAURANT LE CARILLON Rue des Terreaux 22 RESTAURANT DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 2
Le Locle	RESTAURANT BON-ACCUEIL Rue Calame 13
Neuchâtel	RESTAURANT NEUCHATELOIS Faubourg du Lac 17
Nyon	RESTAURANT SANS ALCOOL DSR Avenue Viollier 11
Peseux	PENSION DSR Rue du Château 12

CANTON DE VAUD

Devantures et nappes de Gruyère
Toiles et tissages à la main
Art Rustique Suisse
H. CUÉNOUD
Av. du Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
Tél. 22 31 20
Lausanne

Spécialité: La fiche comptable
Impimerie Th. Ebehard
LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383

Pour vous Mesdames
La maison spécialisée **CORSETS GABY**
vous rendra la taille fine et souple
Sur mesure - Réparations - Transformations
M. Auras-Rossier - Ancien-Port 6 - Vevey

Parfumerie de l'Etoile
Soins de beauté - Manucure
30, rue des Deux-Marchés - VEVEY
Mlle J. GUERRY Tél. 5 11 37

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis, à 13 h. 45:
La femme chez elle.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 4 et dimanche 5 juin

Lugano: Aula du Lycée cantonal, viale Catinato 4. — Samedi, 14 h. 15 et dimanche, 9 h. 30. — 44^{me} Assemblée des déléguées de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

Vendredi 3 juin

Berne: à la Monnaie (Bellevue) 20 h. 30: Séance du Groupe suffragiste romand, Questions administratives et Exercice pratique sur l'intervention de l'Etat dans les activités de la femme.

Lundi 6 juin

Berne: Hôtel Bristol (1er ét.), 20 h.: Association pour le Suffrage féminin, soirée de discussion sur « Das Fernsehen ».

Mardi 7, mercredi 8 juin

Bâle: Salle rouge, bâtiment de la Foire, 14 h. — Assemblée annuelle de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Lundi 11 juin

La Chaux-de-Fonds: Lyceum, 14 h. 30: Assemblée générale de la section suffragiste de la Chaux-de-Fonds, suivie d'un exposé Mme P. Quail sur Le Fédéralisme et d'un thé.

Mercredi 15 juin

Lausanne: Tea-Room du Grand-Chêne, 19 h. — Dîner en l'honneur de M^{me} Denise Berthoud, nouvelle présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses.
17 h. — Assemblée de printemps du Cartel vaudois des associations féminines.

Dimanche 19 juin

Genève: Stade de Vairembé (matin et après-midi) — Journée cantonale de gymnastique féminine. Entrée libre.

Jeudi 23 juin

Genève: La Bonne Auberge, 19, boul. G.-Favon, 20 h. 30 — Assemblée générale de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales, suivie d'un film sur l'Espagne.

UN SPAGHETTI INCOMPARABLE !

DURO
Extra dur, doré,
prêt en 10 min.,
ne colle pas,
reste ferme.

EXCLUSIVITÉ DES PATES DE ROLLE

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève